

### **Objectifs**

Être capable:

- 1 de reconnaître des pourcentages d'évolution : augmentations et baisses successives :
- d'additionner et de comparer des pourcentages : pourcentages relatifs à un même ensemble, comparaison de deux pourcentages relatifs à deux ensembles de référence distincts;
- 3 de déterminer et d'analyser des pourcentages de pourcentages;
- 4 d'analyser des des variations d'un pourcentage;
- d'apprendre à distinguer les pourcentages décrivant le rapport d'une partie au tout des pourcentages d'évolution (augmentation ou baisse).

# I. Effectifs et proportions (Activité : TP 1 page 8)

# 1) Expression d'une proportion à l'aide d'un pourcentage

- 1. a) Proportion des "pratiquants de roller" parmi les personnes interrogées :
  - Sous forme de fraction :  $\frac{1192}{13685}$
  - Sous forme d'un nombre décimal arrondi à  $10^{-4}$  :  $\approx 0,0871$  ( $10^{-4}=0,0001=\frac{1}{10000}=\frac{1}{10^4}$ )
  - Sous la forme d'un pourcentage arrondi à  $10^{-2}\approx 8,71\%$

# Á retenir : Proportion

La proportion ou fréquence d'une partie A d'une population E, est le rapport p des effectifs de A et de E:

$$p = \frac{n_A}{n_E} \, \left( \frac{EffectifdeA}{EffectifdeE} \right)$$

b) Pourcentage de femmes parmi ces "pratiquants du roller"

$$\frac{657}{1192} \times 100 = 55, 117, soit\ environ\ 55, 12\%$$

2. a) Nombre des 16-25 ans interrogés qui pratiquent le roller :

$$\frac{521 \times 19}{100} = 521 \times 0, 19 = 98, 99$$

Soit environ 99 "16-25 ans"

b) Soit N le nombre des "12-24" ans interrogées. On a :

$$N \times \frac{43,15}{100} = 356$$

$$N = \frac{356 \times 100}{43,15} = 825,02$$

Soit environ 825 "12-24 ans".

3. Pourcentage de "porteurs de casque" parmi les "pratiquants de roller" :

 $657 \times 0,088 + 535 \times 0,144 = 134,856 = 135$  porteurs de casque

$$\frac{135}{1192} = 0,11325 \approx 11,33\%$$

#### Exercices

2, 3, 4, 5 page 21-22

# 2) Comparaison de deux pourcentages, pourcentages de pourcentages

1. a)

$$\frac{73}{149} \approx 0.4899$$
, soit 48,99 %.

Il y a 48,99 % d'hommes parmi les victimes d'accidents de roller de "35 ans et plus".

b)

$$\frac{343}{2075} \approx 0.1653$$
, soit 16.53 %.

16,53 % des victimes d'accidents de roller ont "9 ans et moins".

**c**)

$$\frac{312}{745} \approx 0.4188$$
, soit 41,88 %.

Il y a 41,88 % de "10 à 14 ans" parmi l'ensemble des femmes victimes d'un accident de roller.

 $\mathbf{d}$ 

$$\frac{1330}{2075} \approx 0.6410$$
, soit 64,10 %.

64,10 % des accidents de roller concernent des hommes.

2. **a**)

$$\frac{174}{1330} \approx 0.1308$$
, soit 13.08 %.

13,08 % des hommes victimes d'accidents de roller ont "de  $20 \ \text{à} \ 34 \ \text{ans}$ ".

b)

$$\frac{127}{745} \approx 0.1705$$
, soit 17.05 %.

17,05 % des femmes victimes d'accidents de la route ont "de  $20 \ {\rm a} \ 34 \ {\rm ans}$ ".

- c) Dans les effectifs, il y a plus d'hommes que de femmes de 20 à 34 ans, mais en pourcentage il y a plus de femmes. Il y a moins de femmes pratiquantes du roller que d'hommes mais en proportion elles ont plus d'accidents.
- a) Proportion  $p_1$  de femmes parmi les accidentés de "15 à 19 ans" : 3.

$$p_1 = \frac{47}{276} \approx 0.1703$$
, soit 17,03 %.

b) Proportion  $p_2$  des "15 à 19 ans" parmi les accidentés :

$$p_2 = \frac{276}{2075} \approx 0.1330$$
, soit 13,30 %.

c) Proportion  $p_3$  des femmes de "15 à 19 ans" parmi les accidentés :

$$p_3 = \frac{47}{2075} \approx 0.0227$$
, soit 2.27 %.

## Remarque

Remarque :  $\frac{47}{276} \times \frac{276}{2075} = \frac{47}{2075}$ , donc  $p_1 \times p_2 = p_3$ . On peut faire : 17,03 % de 13,30 %

$$\frac{17,03}{100} \times \frac{13,30}{100} = 0,022649$$
, soit environ 2,26 %.

#### Exercices

9, 10, 11 p 23-24

# 3) Additionner et comparer des pourcentages

1. Pourcentage d'enfants en surpoids dans les zones rurales :

$$100 - 87.2 = 12.8$$
 soit  $12.8\%$ .

2. Pourcentage d'enfants obèses :

$$12.8 - 9.2 = 3.6$$
 soit  $3.6\%$ .

- 3. a) Dans l'agglomération parisienne, il y a 5 % d'enfants obèses et 16,6 % en surpoids; la proportion d'enfants obèses parmi ceux en surpoids est donc égale à  $\frac{5}{16,6} = 0,301\%$ , soit environ un peu plus de 3 enfants souffrant d'obésité pour 10 en surpoids. L'affirmation est donc juste.
  - b) Les effectifs pour les différents types d'agglomération ne sont pas connus. On ne peut donc rien affirmer concernant le nombre d'enfants en surpoids.

# II. Pourcentage d'évolution, coefficient multiplicateur

TP2 page 10

# 1) Variation relative (taux d'évolution)

1. a) Variation absolue du nombre de médecins généralistes en France entre 1990 et 2009 :

$$107667 - 93380 = 8287$$

- $\rightarrow$  Soit une hausse de 8287 médecins.
- **b)** Variation relative (ou taux d'évolution) du nombre de généralistes entre 1990 et 2009 :

en 1990 + 8,87 % en 2009 
$$93\,380 \,\, \text{médecins} \qquad \rightarrow \qquad \qquad 101\,667 \,\, \text{médecins}$$

$$\frac{(101\,667 - 93\,380)}{93\,380} \times 100 = 8,874...$$

- $\rightarrow$  Soit une hausse d'environ 8,87 %.
- c) Entre 1990 et 2009 le nombre de médecins généralistes en France à augmenté de 8.87~%.

#### Remarque

$$\begin{array}{rcl}
1,0887 & = & 1 + 0,0887 \\
 & = & 1 + \frac{8,87}{100}
\end{array}$$

Ainsi pour augmenter une grandeur de 8,87~% il suffit de multiplier cette grandeur par  $1 + \frac{8.87}{100}$  soit 1,0887. Ce nombre s'appelle le coefficient multiplicateur associé à une augmentation de 8,87 %.

a) Variation absolue du nombre de médecins généralistes : 2.

$$99670 - 101667 = -1997$$

Soit une baisse de 1997 médecins.

b) Taux d'évolution correspondant

$$\frac{(99\,670 - 101\,667)}{101\,667} \times 100 \approx --1{,}96$$

Soit une baisse d'environ -1.96 %.

c) Entre 2009 et 2015, le nombre de médecins généralistes en France devrait baisser d'environ 1,96 %.

## Remarque

en 2009 - 1,96 % en 2015 
$$\longrightarrow$$
 101 667 médecins  $\times 0,9804$  99 670 médecins

On a : 
$$\frac{99670}{101667} \approx 0,9804$$
. Et  $1 - \frac{1,96}{100} = 0,9804$ 

On a :  $\frac{99670}{101667} \approx 0,9804$ . Et  $1-\frac{1,96}{100}=0,9804$ Pour diminuer une grandeur de 1,96 %, il suffit de multiplier cette grandeur par  $1 - \frac{1,96}{100}$ , soit 0,9804. 0,9804 est le coefficient multiplicateur associé à une baisse de 1.96 %.

5

## Á retenir : Taux d'évolution et coefficient multiplicateur

Le taux d'évolution t (ou variation relative) d'une quantité passant de la valeur  $y_1$  à une valeur  $y_2$  est égal à :

$$t = \frac{y_2 - y_1}{y_1} \left( \frac{V_{arriv\acute{e}} - V_{d\acute{e}part}}{V_{d\acute{e}part}} \right)$$

Remarque: Un taux d'évolution positif traduit une hausse, un taux d'évolution négatif traduit une baisse.

### Coefficients multiplicateurs:

- Augmenter une grandeur de t% revient à multiplier cette grandeur par  $(1 + \frac{t}{100})$ .
- Exemple:  $+5\% = \times 1.05$ ;  $+20\% = \times 1.20$
- Diminuer une grandeur de t% revient à multiplier cette grandeur par  $(1-\frac{t}{100})$ .
- Exemple:  $-12\% = \times 0.88$ ;  $-3\% = \times 0.97$
- Dans le cas d'une hausse, le coefficient multiplicateur est supérieur à 1.
- Dans le cas d'une baisse, le coefficient multiplicateur est inférieur à 1.
- 3. Nombre de médecins des spécialités médicales en 2009

en 1990 + 23,63 % en 2009 
$$\longrightarrow$$
 48 040 médecins ×1,2363 ? médecins

D'où :  $48\,040 \times 1,2363 = 59\,391,8...$ , soit environ 52 392 médecins.

4. Nombre de médecins des spécialités chirurgicales en 2015

en 2009 - 8,22 % en 2015 
$$\longrightarrow$$
 25 163 médecins  $\times 0,9178$  ? médecins

D'où :  $25163 \times 0.9178 = 23094.60...$ , soit environ 23095 médecins.

5. Nombre de médecins des spécialités chirurgicales en 1990

en 1990 
$$+$$
 17,21 % en 2009  $\longrightarrow$  ? médecins  $\times$ 1,1721  $\times$ 25163 médecins  $\longleftrightarrow$ 1,1721

D'où :  $25163 \div 1{,}1721 = 21468{,}30475...$ , soit environ 21468 médecins.

### Exercices

Application exerices: 12, 13, 14 et 15 page 25

# 2) Évolutions successives, évolution réciproque

#### A. Évolutions successives

1)

2)

3)

Calcul du coefficient multiplicateur :

$$k = \frac{26}{16} = 1,625$$

On peut aussi calculer indépendamment des prix : 1,25 × 1,30 = 1,625, soit une hausse globale de 62,5 %.

### Remarque

Le pourcentage de hausse globale 62,5~% n'est pas égal à la somme des deux pourcentages de hausse successives 25~% et 30~%, car ces deux pourcentages ne s'appliquent pas sur le même prix, donc ne s'additionnent pas.

## Á retenir : Évolutions successives

Deux évolutions (hausse ou baisse) successives de coefficients multiplicateurs c et c' correspondent une évolution globale (hausse ou baisse) de  $c \times c'$  (on multiplie).

# B. Évolution réciproque

**1)** a)

b) On constate que la baisse de 25 % n'annule pas la hausse de 25 %.

#### Remarque

$$P_3' = 16 \times 1,25 \times 0,75$$
  
 $P_3' = 16 \times 0,9375$   
 $On \ a \qquad 0,9375 \neq 1$ 

2)

$$P_1$$
 +25 %  $P_2$  -25 %  $P_1$ 
 $\longrightarrow$   $\longrightarrow$ 
16 \$ ×1,25 20 \$ ×0,75 15 \$